

## COMMISSION MIXTE PARITAIRE BASSMS MOTION INTERSYNDICALE 03 Octobre 2022

Les organisations syndicales de salarié.es **CFDT, CGT, FO et SUD** demandent aux employeurs, dans la loyauté, d'ouvrir sans attendre :

Une négociation d'un alignement des rémunérations au mieux-disant entre les différents champs professionnels, public et privé, incluant l'extension des 183 € du complément de rémunération à l'ensemble des salarié.es, en conformité avec le principe « à travail d'égale valeur, salaire égal » ;

Une négociation des modalités de l'alignement au minimum des rémunérations de notre secteur sur la hausse du point d'indice des fonctionnaires ;

Une reprise des négociations sur la base des textes soumis à la négociation de la part des organisations syndicales de salarié.es, et pas seulement sur les projets unilatéraux des employeurs.

Au regard des réponses apportées par AXESS et de l'impasse actuelle dans laquelle se retrouve le paritarisme, les organisations syndicales décident de quitter la CMP.

Elles demanderont audience au ministère pour obtenir les réponses qu'exigent l'ensemble des salarié.es que nous représentons.

Paris, le 3 octobre 2022

